Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260302-2026_03_12-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22570)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 2 mars 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le deux mars deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
18	18	16

Date de la convocation
19/02/2026

Date d'affichage
19/02/2026

Numéro de la Délibération :
2026-03-12

Présents :
Mmes Sylviane AYMÉ, Corinne LE BIHAN, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU.

M. Nicolas BENOIT, Jean-Robert LAOT, Cyril LE FUR, Lionel LE MADEC, Sébastien L'HERMITE, Raoul RIOU, Philippe RONCE, Ludovic VICENT.

Absents : Gilles du PONTAVICE, Magalie HELLOCO

Absent(e)s excusé(e)s : Christine BENOT a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ, Antoine STEVENS a donné pouvoir à Corinne LE BIHAN,

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Devis menuiseries buanderie et mairie déléguée de Perret

M. Sébastien L'HERMITE, adjoint en charge des bâtiments, explique à l'assemblée que la buanderie dans laquelle interviennent 2 de nos agents nécessite des travaux ainsi qu'un réaménagement afin que leurs conditions de travail soient plus agréables. L'une des premières choses à réaliser est le changement des fenêtres. Il présente à l'assemblée le devis de l'entreprise Falher qui s'élève à 2 197.82 € HT (soit 2 637.38 € TTC) pour le remplacement des 2 fenêtres actuelles par des fenêtres oscillo-battantes.

Par ailleurs, il soumet à l'assemblée le devis de l'entreprise Falher qui s'élève à 3 569.51 € HT (soit 4 283.41 € TTC) pour le changement de la porte de la mairie déléguée de Perret.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- Valide les devis l'entreprise Falher présentés ci-dessus
- Autorise le maire à passer commande

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY